



Carte du nord de l'Algérie.
Le camp de Bedeau se situe non-loin de Tlemcen et de Sidi Bel Abbès.

Repères chronologiques

Les soldats juifs d'Algérie

*Les camps d'internement vichystes ne sont pas l'apanage de la métropole.
Au Maghreb, les soldats juifs d'Algérie sont eux aussi emprisonnés.
Une réalité que reconnaît aujourd'hui l'Allemagne, mais toujours pas la France.*

1940-1943 : l'internement

Juin 1940 : Signature des accords d'armistice, démobilisation en masse des soldats et retour dans leur foyer.

8 octobre 1940 : **Abrogation du décret Crémieux.**

27 mars 1941 : Publication des **circulaires Picquendar** qui fondent les camps d'internement pour les soldats juifs d'Algérie.

Avril 1941 : Les premiers soldats juifs arrivent au **camp de Bedeau** (Oranie).

8 novembre 1942 : Débarquement anglo-américain sur les côtes marocaines et algériennes.

14 mars 1943 : **Ordonnances prises par Giraud**: les actes constitutionnels, lois et décrets pris par Vichy après le 22 juillet 1940 sont déclarés nuls, exception faite de l'abrogation du décret Crémieux, qui est donc maintenue.

Juin 1943 : Résorption des camps d'internement pour les soldats juifs d'Algérie

20 octobre 1943 : **Discret rétablissement du décret Crémieux.**

Vers une reconnaissance ? "L'après-Bedeau" (1950-2007)

Depuis 1958 : Paul Halimi et Jacques Bénichou militent pour obtenir une reconnaissance morale auprès des autorités françaises et, éventuellement, le statut d'interné politique.

20 novembre 1992 : dépôt d'un projet de loi à l'Assemblée nationale par Joxe, ministre de l'Intérieur, ayant pour objet de reconnaître officiellement l'internement abusif pour motif racial des soldats juifs d'Algérie.

2000 : l'Etat allemand reconnaît l'existence de ces camps (Bedeau, Chéragas, Télergma) et considère ses internés comme ayant été victimes de travaux forcés et indemnise à vie les plus démunis.

Source : D'après la chronologie proposée par le conférencier Norbert Bel-Ange.